



ASSOCIATION des USAGERS de la PLAGE du HAVRE

84, rue Anatole France 76600 LE HAVRE

Téléphone : 06 46 47 80 82
auph@orange.fr

courriel :

PROCES-VERBAL L'Assemblée Générale Ordinaire

du samedi 17 février 2018

Salle François 1^{er}

175 Boulevard François 1er 76600 le HAVRE

ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire
- 2 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2017
- 3 - Rapport moral de la saison 2017
- 4 - Rapport financier de la saison 2017
- 5 - Budget prévisionnel pour la saison 2018
- 6 - Proposition d'amélioration de notre cadre de vie à la plage
- 7 - Proposition des activités 2018
- 8 - Questions diverses

1 - Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

La séance est ouverte à 14 h.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants à cette assemblée générale 2018.

Nous avons passé une saison 2017 remarquable. C'était celle des 500 ans de la ville du HAVRE, et l'AUPH et l'ensemble des membres de l'association ont été fiers de l'implication que vous avez montrée à nous suivre dans cette célébration. Il est bon de se retrouver aujourd'hui pour en reparler et je tiens à vous remercier d'être aussi nombreux présent à notre assemblée annuelle. Aussi, je me fais le porte parole de notre association pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une « belle année 2018 » !

Ce soir le président a voulu également invité deux artistes, Messieurs Robert BOUBERT aquarelliste bien connu sur la plage, et Vincent LOISEL maquettiste, je les remercie de leur présence. Vous avez pu admirer leurs œuvres en vous installant et pourrez le faire de nouveau, à la fin de notre assemblée.

Il remercie les représentants de la Mairie du HAVRE, Marie- Laure DRONE adjoint au Maire et Nicolas BEAUCHE conseiller municipal délégué en charge de la plage et du littoral.

Il y associe également les membres du bureau et les administrateurs de notre association.

Pour ceux qui ne les connaîtraient pas, il présente :

Jacqueline BELLANGER trésorière, Yves BELLANGER secrétaire est excusé, Marie-Christine CUVELIER secrétaire adjointe et Pierre BENARD Vice-président et responsable de la commission sportive.

Les administrateurs : Michel CHAPPEDELAINE, Thierry DUPAS, Denis GOHIER et Jean-Jacques MORISSE. Dominique LEROY et Jean-Charles TAURIN notre « Webmaster » absents sont excusés.

Le président profite de notre assemblée pour rappeler à tous d'être très vigilant sur les tentatives frauduleuses effectuées par des courriels qui paraissent émaner de l'association ou de lui-même ?

Certains d'entre vous en ont reçu un, voire plusieurs. En effet l'adresse mail de l'association, adresse secondaire de celle de la trésorière a été victime d'un « piratage » le 11 décembre 2017.

Le président a personnellement porté plainte pour usurpation d'identité et fait envoyer deux mises en alerte à tous nos contacts. Cela fait quelques temps que cette technique est utilisée par des personnes peu vertueuses qui profitent de la gentillesse des gens pour leur soutirer de l'argent. Vérifiez bien l'adresse des expéditeurs et dans le doute, ne répondez pas ! Nous sommes désolés pour ce dérangement indépendant de notre volonté.

Le président donne la parole à la secrétaire.

2 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2017

La secrétaire demande aux adhérents s'ils approuvent :

Le rapport moral 2016

Non : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Les comptes 2016 sont soumis à l'approbation de l'assemblée et l'on procède au vote.

Non : 0

Abstention : 0

Le quitus est donné à la trésorière qui remercie les adhérents de leur confiance et redonne la parole au président.

3 - Rapport moral de la saison 2017

Nous allons donc aborder une nouvelle saison estivale. Le président dit que les liens réguliers que nous entretenons avec la mairie du HAVRE, notamment les gestionnaires de la plage, mais aussi avec l'Office de Tourisme, feront que cette année encore votre vie à la plage sera des plus agréables.

La préparation de celle-ci est en cours, avec des projets nouveaux et d'autres reconduits comme celui des cabanes en couleurs. Il en reparlera plus après, car il nous faut néanmoins faire un tour d'horizon sur ce qu'a été la saison 2017.

L'installation des cabanes sur la plage se fera prématurément dès le 20 mars. Certaines avaient déjà pris de la couleur durant l'hiver, les autres pour s'accorder au début des festivités des 500 ans, seront peintes sur place. L'objectif « Couleurs sur la plage » projeté par le graphiste néerlandais Karel MARTENS était atteint. Plus de 480 cabanes devenaient les stars de la plage, montrées à tous par les médias comme une véritable œuvre d'art autour d'autres réalisations, faisant du HAVRE un musée à ciel ouvert. Photographiés, filmés, nos villages de cabanes ont donné de la valeur à la plage et à la vie de nos « cabanistes ».

Belle saison bien clémente jusqu'à la mi-juillet, pour les 713 cabanes installées sur la plage, avant que vents et tempêtes n'arrivent. Mais rien ne pouvait altérer l'assiduité des « cabanistes ». 685, un record, c'est le nombre des propriétaires qui adhèrent à l'association. Ceci représente environ 2 700 personnes, dont 23 usagers sympathisants sans cabanes. Cette population réside à 85% au HAVRE, 15% hors du HAVRE dont 1% hors du département 76.

De plus en plus, la majorité de ces propriétaires sont des personnes qui ne partent pas en vacances. Ils considèrent leur cabane comme leur « résidence secondaire » et la plage du HAVRE comme lieu de villégiature de proximité. C'est pourquoi depuis 2016, bien que l'augmentation du loyer de

l'emplacement des cabanes soit passée de 4,5% à 2%, nous insistons pour que celui-ci soit définitivement gelé.

Le président a adressé une lettre à M. le Maire le 1^{er} février et il ne doute pas de l'attention qu'il portera aux souhaits de tous. Nous verrons plus tard quelles autres demandes urgentes lui ont été faites.

Les moments estivaux ayant commencé, les usagers s'intègrent aux festivités organisées à la plage et dans la ville pour ses 500 ans.

Pour l'AUPH, toutes les activités et animations programmées pour la saison 2017 ont été réalisées. Nous allons les rappeler ensemble.

- Dès le dimanche 25 juin 2017, sous le thème « Hors les galets du HAVRE » tout à commencé très fort...

L'association organisait avec Périer Voyage Groupe un déplacement à TROUVILLE sur mer.

Quarante quatre personnes ponctuelles aux rendez de 9H, partaient en car du stade DESCHASEAUX. Première surprise, rien que pour nous, un bateau nous attendait pour une promenade en mer. Une sortie bien secouée qui demandait à revenir vite à l'abri, pour visiter le port.

Débarqué un peu plus tard, un petit train touristique nous a emmenés pour une visite commentée dans la station balnéaire de la côte Fleurie. Des commentaires poético-comiques et culturels donnés par le chef de train. Des histoires de la plage au quartier QUERNET, sur Gustave FLAUBERT et sur le Maire Mécène Fernand MOUREAUX. Puis un prolongement vers l'hôtel « Les Roches Noires » si cher à Marguerite DURAS, ancien palace de style Second Empire de 1866 et plus loin la villa MONTEBELLO... Une découverte pour beaucoup d'une station si proche du HAVRE.

Le déjeuner, un délice au Clos Saint Gatien avant de nous diriger vers CORMEILLES, au cœur du Pays d'Auge.

Et comme pour parfaire la digestion, nous avons visité la distillerie BUSNEL et son musée, pour tout connaître de l'art de la création du Calvados !

Le retour dans notre ville se fera vers 18H avec plein de souvenirs.

Merci à Jacqueline et Yves qui m'aident à entreprendre ces sorties.

- Le samedi 1 juillet, nous sommes présents sur notre aire de jeux favorite pour le 1^{er} tournoi de pétanque. Merci à la commission sportive de l'AUPH présidée par Pierre BENARD, et bravo aux organisateurs. Tous les participants seront récompensés dans une ambiance conviviale et sportive.

Pierre devait réitérer l'instant sportif le samedi 9 septembre, mais le bouloir transformé en piscine verra son second tournoi se faire le dimanche 17 septembre...

Il laisse la parole au Vice-président responsable de la commission sportive pour vous en raconter un peu plus.

Merci et bonjour à tous.

Comme de coutume, un petit mot sur notre section pétanque de la plage.

2017, encore et comme toujours une belle année.

Deux tournois ont été organisés. Un en juillet, l'autre en septembre.

Pour le 1^{er} juillet, les finalistes étaient : Philippe et Michel contre Laurent et Gérard. Vainqueurs : Philippe et Michel.

Pour le 17 septembre, Les finalistes étaient : Lionel et Matthieu contre Philippe et Pierre. Vainqueurs : Lionel et Matthieu.

Comme vous pouvez le constater, nous avons abandonné le tournoi des "virades de l'espoir" faute de participants. Le président intervient pour rappeler qu'un don a été fait pour la lutte contre la mucoviscidose.

Pour cette année 2018 le tournoi de juillet aura lieu le samedi 7, et pour septembre, le samedi 15.

Les concours sont réservés aux cabanistes, ainsi qu'aux adhérents de notre association.

Les rendez vous ont lieu à 13H30 précise devant le cabanon.

Une petite précision pour le cabanon des boulistes, en accord avec le service de la plage dirigé par Didier REGNAULT, cet abri restera en lieu et place.

Passons maintenant aux remerciements.

Merci aux personnes présentes le matin pour la préparation du terrain (Gérard, Jean Pierre, Laurent, Génaro, Serge, Pierre, Christophe, j'en oublie peut-être, qu'ils m'en excusent.

A Laurent et Carole pour la partie technique, et à Hélène pour la tenue des comptes.

Aux donateurs (de moins en moins nombreux) : Harmonie Mutuelle, le magasin Carrefour de SAINTE ADRESSE l'entreprise de peinture G H P, HAVRE Franck BARBARAY, et le service des sports de la ville HAVRE.

Il espère n'avoir oublié personne, si c'était le cas, il s'en excuse.

Pour ma part, j'en ai terminé, merci à vous d'avoir pris le temps de m'écouter, bonne saison 2018, aux boulistes et cabanistes.

Avant de repasser la parole à notre président un petit mot qui n'a rien à voir avec la pétanque.

Certains m'ont vu avec HAVRE BARBARAY, (dont il salue la présence parmi nous) à qui je donne la main pour monter ou démonter les cabanes. Lorsque votre cabane est montée, et que vous voulez peindre l'intérieur, SVP, ne peignez pas les tiges avec les boulons. Enlevez le boulon, poussez la tige, une fois terminé remettez l'ensemble en place. Par avance merci.

Il redonne la parole au président.

- Le dimanche 6 Août, notre traditionnel « petit déjeuner à la plage ». Ouvert à tous il rencontre annuellement un franc succès. Près de 400 personnes profiteront de ce moment de convivialité et de partage. Les menaces de pluie du matin ni ferons rien, le soleil est là. LEELOO, en guitare-voix est là aussi pour nous accompagner musicalement de 9h30 à midi. Robert BOUBERT aquarelliste et Michel CHAPPEDELAINE sont venus également présenter quelques œuvres, pendant que Mado, Jojo, Christine s'affèrent pour servir les boissons chaudes ou froides, et offrir les tranches briochées garnies de confitures ou crèmes chocolatées. Bravo aussi à Michel et Carole, les préposés à la chauffe de l'eau et du lait, pour livrer à temps le café, le thé ou le chocolat, aux passants, joggeurs et touristes du moment.

- Le 17 septembre, après la remise des récompenses du second tournoi de pétanque, comme chaque année maintenant, nous réunissons plusieurs usagers de la plage fidèles à notre association pour le « cocktail des adhérents ». La saison estivale se termine, les jours diminuent, mais c'est un bon moment de rencontre autour d'un verre de l'amitié avant de quitter la plage et nos cabanes...

- Mais la saison n'est pas terminée, pour être raccord avec la fin des festivités des 500 ans du HAVRE, les « cabanistes » pourront profiter de leur cabane jusqu'au 20 octobre. Voire même se retrouver le samedi 21 octobre pour clore la saison au « Restaurant Les Régates » du HAVRE. 55 convives vont se régaler d'un super dîner et assister à une belle soirée dansante animée par Richard et le groupe « Fantaisy Animation ».

Merci à Natacha, Philippe et Steeve d'avoir offert à nos adhérents de merveilleux moments de chants et de danses jusqu'à 2h du matin. Contents et heureux ils se quittent en se donnant rendez-vous la saison prochaine.

Tous ces événements sont à votre disposition dans la documentation et les photos visibles sur notre site :

www.laplageduHAVRE.fr

Vous le voyez bien, la vie à la plage est toujours aussi agréable et l'Association des Usagers de la Plage du HAVRE reste déterminée pour offrir ce bien être à ses adhérents.

Soutenue par la mairie du HAVRE, la direction de la plage, l'office de Tourisme et nos partenaires, le travail de notre association montre par ses résultats, que nous faisons vivre la plage du HAVRE. Bien

plus encore en 2017, sa participation dans la célébration des 500 ans du HAVRE à été reconnue et appréciée.

La secrétaire reprend la parole et demande si l'assemblée accepte le rapport moral.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abstention ! 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

4 - Rapport financier de la saison 2017

La trésorière donne lecture du bilan financier 2017.

CONTRÔLE DE LA TRESORERIE				
	31 décembre 2016	RECETTES	DEPENSES	
CAISSE	11,11	11,11	0,00 €	11,11
CREDIT MUTUEL	591,35	42 174,35	38 762,04 €	3 412,31
intérêts		180,22	0,00 €	
COMPTE LIVRET	25 683,08			28868,30€
TOTAL				32 291,72€€
RESERVE			8 000.00€	
			Solde disponible	24 291.72€

RECETTES ET DEPENSES 2017		
	RECETTES	DEPENSES
COTISATIONS	19 955,00 €	
DOTATIONS	1 200,00 €	
TIMBRES		590,96 €
FOURNITURES		969,07 €
ACTIVITES		4 382,99 €
EXCEPTIONNEL		400,00 €
ASSURANCE		7 414,13 €
FRAIS FINANCIER		8,00 €
DONS		100,00 €
TELEPHONE		911,67 €
TOTAUX	21 155,00 €	14 776,82 €
SOLDE		6 378,18 €

La trésorière informe l'assemblée qu'une somme de 8 000.00 € est bloquée pour pouvoir faire face à une augmentation de l'assurance qui est directement liée aux nombre de sinistres qui pourraient intervenir dans l'année ou les années à venir.

Ce budget est soumis au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité.

5 - Budget prévisionnel 2018

La trésorière soumet le budget prévisionnel 2018.

BUDGET PREVISIONNEL 2018		
	RECETTES	DÉPENSES
COTISATIONS	19 500,00 €	
DOTATIONS	1 800,00 €	
TIMBRES		1 000,00 €
FOURNITURES		1 000,00 €
ACTIVITES		5 500,00 €
EXCEPTIONNEL		1 500,00 €
ASSURANCE		8 600,00 €
EQUIPEMENT CABANE		500,00 €
DONS		200,00 €
EQUPEMENT INFORMATIQUEI		2 000,00 €
TELEPHONE		1 000,00 €
TOTAUX	21 300,00 €	21 300,00 €

La trésorière annonce à l'assemblée que l'aide apportée par l'association aux adhérents qui ont leur cabane vandalisée ou cambriolée, passe de 50€ à 80€. Un chèque leur sera ainsi remis, seulement sur présentation du dépôt de la plainte au commissariat. Il ne s'agit ni d'assurances ni d'un droit mais d'un geste de solidarité entre plagistes.

Il est procédé au vote de cette décision:

Contre : 0

Abstention ! 0

La décision est adoptée à l'unanimité.

Avant de soumettre au vote son budget prévisionnel la trésorière informe l'assistance du coût de l'envoi des documents pour la convocation et des bulletins d'adhésion.

Timbres convocation	596.92 €
Enveloppes	145.33 €
Photocopies	460.80 €
Timbres envoi bulletins	390.00 €
Frais salle François 1 ^{er}	72.00 €
Total	1 665.05 €

Depuis cette année il nous faut faire deux envois séparés, un pour la convocation à tarif normal, un autre pour le bulletin d'inscription et la lettre du président.

La trésorière demande si il y a des questions :

Un adhérent suggère que l'envoi des bulletins d'inscription et d'adhésions à l'assurance pourrait être adressé aux propriétaires des cabanes par les services de la mairie en même temps que la facture de la location.

Le Président prend la parole.

Il pose le problème au représentant de la mairie qui n'est pas contre mais il lui faut l'aval de ses supérieurs. Le président prend note.

La trésorière reprend la parole et procéde au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité.

La trésorière remercie l'assemblée pour sa confiance.

Le président reprend la parole.

Comme il l'indiqua dans sa lettre de janvier 2018, rien ne s'arrête et d'autres projets sont en prévisions pour la saison à venir. Même si nous avons engrangé bien des acquis depuis plusieurs années, des points fondamentaux restent encore à solutionner...

Lors d'une réunion avec Didier REGNAULT le 16 janvier 2018, et approuvé en Conseil d'Administration le 19 janvier, il a fait le point et évalué les résultats de notre plan de « Propositions d'amélioration du cadre de vie à la plage ».

Des demandes urgentes ont été mises en avant et portées à la connaissance de M. le Maire par une lettre du 1er février 2018.

Laissez-moi-vous la lire...

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance certains points concernant l'amélioration du cadre de vie à la plage pour la saison 2018.

Merci de trouver ci-après une hiérarchisation de nos demandes que nous souhaiterions voir réaliser.

Gel du loyer de l'emplacement des cabanes. (L'obtention de l'augmentation de 2% au lieu de 4,5% depuis 2016 reste encore injustifiée). La majorité des « cabanistes » n'ont pas le loisir de s'offrir des vacances hors du HAVRE et ne voudraient pas que leur repos à la plage devienne un luxe inabordable.

Sécurité des usagers : Une couverture de sécurité à la plage d'avril à octobre par les SNSM et CRS (période d'installation des cabanes) doit être indispensable.

Circulation :

- le chemin d'accès handicapés et poussettes, au pied de la promenade, le long de l'extension est, avec retour vers le poste 2, n'est toujours pas réalisé.

- aux points d'eau (douches- fontaines), pose de béton désactivé non glissant.

- aux accès restaurants : mettre des seuils ou vernis antidérapants sur les marches.

Orientation des éclairages de la digue promenade vers les cabanes. Cette modification aura pour effet une meilleure vision des villages de cabanes la nuit, d'améliorer la sécurité et en faciliter la surveillance.

Gradins sur la promenade (pente côté mer) face aux aires de jeux. Cet aménagement permettrait de se reposer ou de surveiller les enfants aux jeux et éviterait l'encombrement des marches par les promeneurs souhaitant s'asseoir, faute de bancs.

Difficultés de stationnement aux abords de la plage, demande d'avoir la possibilité d'obtenir une carte de stationnement « riverain » pour les adhérents usagers de la plage d'avril à octobre.

Envahissement des galets sur la plage, visible notamment vers la digue nord !

Bientôt la plage du HAVRE qui était une plage de sable sera une plage de galets !

Qu'attend la mairie, le port autonome et les organismes responsables pour prendre en compte ce problème et redonner de l'attrait et du sable à la plage du HAVRE ?...

Vous pouvez remarquer que nombreuses de ces demandes étaient déjà d'actualité en 2016 et 2017 !... Tout comme celles du plan d'améliorations cité plus avant et que je me propose de vous énumérer avec les réponses données par Didier REGNAULT, ou en attentes des représentants de mairie ici présents...

6 - proposition d'amélioration de notre cadre de vie à la plage

A/Pour la sécurité des usagers et de leurs biens nos demandes sont:

- 2 caméras de vidéosurveillance supplémentaires.
- Une couverture de sécurité à la plage d'avril à octobre par les SNSM et CRS.
- Prolongement du chemin d'accès handicapés et poussettes vers le poste n°2.
- Pose de béton désactivé non glissant aux points d'eau (douches- fontaines)
- Aux accès restaurants, mettre des seuils ou vernis antidérapants sur les marches.
- Orientation des éclairages de la digue promenade vers les cabanes.
- Toujours aucun abri ombragé à la plage ni location de parasols.
- Changement des poutres et planches défectueuses aux différents accès.
- Arrêter le rafistolage du sol de la promenade.

B/Pour la propreté de la plage nos demandes sont:

- La réfection totale de l'aire de jeux anciennement « beach volley ».
- Le désherbage de tout l'espace galets à poursuivre, brûlage des mauvaises herbes avant la mise en place des cabanes, plus un passage en cours de saison.
- La mise à disposition en début et fin de saison de bennes pour les encombrants...
- De doubler la fréquence de vidage des poubelles lors des journées de grande affluence, et d'augmenter leur capacité près des ventes à emporter.
- Nettoyer les regards et caniveaux de la contre-allée ! Et éviter ses inondations constantes.

NOTA : pour signaler des problèmes liés à la propreté de la plage, appeler les Bains-Maritimes ou les 2 postes de secours, ils relayeront l'information. Leur n° de téléphone apparait sur la plaquette d'informations du courrier de la plage.

C/Sur l'aménagement et l'entretien du site nos demandes sont :

- Des gradins sur la promenade, face aux aires de jeux.
- La répartition des « points de ventes à emporter », qui n'est toujours pas réalisée complètement ?
- Surveiller les points d'eau en entretien et réparation.
- Créer un système d'informations par écrans informatiques lumineux, aux accès plage, aux « bains maritimes » et dans les restaurants.
- Réparer l'abri placé au niveau du terrain de pétanque principal.
- Faire les aménagements nécessaires vers les épis, vu la plus grande fréquentation et les risques encourus en cas de tempêtes comme survenus en 2017.
- Les toilettes des épis étant souvent en panne !... surveiller leur reprise en gestion directe.

7 - proposition des activités 2018

A l'issue de notre conseil d'administration du 19 janvier 2018, nous avons décidé et planifié nos animations et activités estivales.

Voici nos calendriers prévisionnels

Pour l'AUPH :

- En mai = Edition des « Infos de la plage 2018 ».
- En juin, la sortie « hors les galets du HAVRE » Réservé aux adhérents. A finaliser.
- Le samedi 7 juillet = le premier tournoi de pétanque. Réservé aux adhérents.
- Le dimanche 5 août = le petit déjeuner de la plage. Ouvert à tous.
- Le samedi 15 septembre = le second tournoi de pétanque et le cocktail des adhérents.
- Fin octobre = la soirée dansante de fin de saison. À confirmer.

Toutes les infos relatives à ces événements seront détaillées dans les « Infos de la plage 2018 » qui paraîtront courant mai. Documents envoyés par « courriel » et déposés aux Bains Maritimes en 350 exemplaires.

Pour le Bureau de la Plage.

- Règlement de l'emplacement des cabanes date butée = 28 février.
- Montage des restaurants = 12 mars voire 7, 8,9 mars ? À confirmer.
- Ouverture des commerces = 24 ou 31 mars à confirmer
- Arrivage des cabanes = 7 avril pour particuliers (à partir du 5 pour entreprises ou sociétés)
- Installation des cabanes = du 7 avril au 8 mai.
- Peinture des cabanes = Par l'AHAPS et par Franck BARBARAY (dès l'hiver, puis sur place)...
- Le Dixie Days = les 18 19 20 mai.
- La Fête de la musique = le 21 juin.
- L'expo photos à la Plage, sur la promenade côté pelouses (Thème = les 500 ans)... à confirmer.
- Les Mozaiques = du 18 au 22 juillet
- Arrêt des restaurants le 30 septembre. Leur démontage 5 jours suivant... à confirmer
- Démontage des cabanes = à partir du 24 septembre 2018
- Date limite des cabanes sur le site = le 14 octobre 2018.

Info et Rappels:

- La pataugeoire près de l'esplanade, sera transformée en "dalle d'eau" (pour le 15 juin).
- Le sens de circulation pour amener et aménager les cabanes reste le même (ponant vers esplanade).
Il est important de respecter la vitesse de circulation de 10 km/h et de limiter le temps d'arrêt au déchargement.

Le programme vous plait-t-il ?

Oui...alors poursuivons !

Avant d'aborder les questions diverses, le président fait intervenir le GIP LH 2017, représenté par Sandrine PRISAC et Thomas MALGRAS. Ils présentent le programme "Un Eté au Havre 2018" et notamment les modalités de remises en couleurs des cabanes de plage. Le directeur du GIP remercie les "cabanistes" de s'être approprié le projet artistique de Karel MARTENS en 2017 et d'être aussi nombreux à le renouveler en 2018.

Le président demande à l'assemblée d'applaudir ceux qui ont mis en œuvre cette grande aventure.
Il reprend la parole.

8 - Questions diverses

Commençons par les souhaits émis par courrier de quelques adhérents :

Mme MARTIN, demande l'ouverture des sanitaires (WC, douches, fontaines...) à la date de montage des cabanes et leur fermeture après le démontage de celles-ci ?...

Réponse : le représentant de la mairie prend en compte la demande.

Elle se pose également la question du parking de la plage régulièrement complet et inutilisable par les usagers de la plage ?...

Réponse du président : une demande carte de stationnement de résident est demandé : rien de nouveau.

Elle demande également une surveillance de la digue promenade jusqu'à 21h, et la surveillance de la baignade hors vacances scolaires ?...

Réponse du président : une demande a été faite à la mairie, pas de réponse

M. LAUDE, soulève le problème d'accès à la mer pour les occupants des cabanes des épis à cause de l'accumulation des galets par les marées, voire même envahissant les cabanes lors des tempêtes ?

Réponse du représentant de la mairie : problème générique de la plage sans solution actuellement. Le risque est plus grand pour les cabanes des épis en général : sans solution

M. VION, souhaitait qu'on évoque le problème de parking et les mauvaises herbes ?...

Réponse du président : il est demandé tous les ans aux cabanistes de désherber et de nettoyer son emplacement.

M. SCALA, souhaite évoquer le problème des vélos circulant encore trop nombreux sur la promenade, sans être réprimandés et demande de mieux faire respecter cette interdiction.

Réponse du représentant de la mairie : il en prend compte et fera le nécessaire auprès des autorités compétentes.

Mr BUREL, souhaite un meilleur entretien du terrain de pétanque (air de jeux...) extrême ouest de la plage ? (trous, cailloux...etc....).

Réponse du représentant de la mairie : le terrain doit être aménagé en espace urbain sportif.

Mr. LEBLOND demande l'installation de douches et de toilettes sur la plage, dans le secteur des épis pour éviter d'aller sur la promenade François LEBEL.

Réponse du représentant de la mairie : techniquement impossible.

Maintenant, si vous le voulez bien, nous pouvons échanger avec vous, et répondre à quelques questions ?...

C'est à vous, nous vous écoutons !...

Echange avec l'assemblée et intervention du représentant de la mairie du HAVRE...

Bien !...Il va falloir mettre fin à notre assemblée...

Mais le président ne vous quitte pas sans vous remercier chaleureusement pour votre fidélité.

Merci aux représentants de la mairie à qui il demande de féliciter le travail de Didier REGNAULT et de son équipe ainsi, que celui des services municipaux de la plage pour leur efficacité.

Le président le répète, c'est avec le concours et les rapports que nous entretenons avec la Gestion de la Plage, l'Office de Tourisme et nos voisins restaurateurs, que nous enrichissons chaque saison le patrimoine Havrais que représentent la plage et ses cabanes.

Pour cette année encore, nous vous souhaitons de passer d'agréables moments en couleurs à la plage et d'y faire de belles rencontres, comme nous en avons fait aujourd'hui.

Très belle saison 2018 ! et VIVE LA PLAGES ! Et ses usagers fidèles !

Le Président,

La Secrétaire,

J. DELAMARE.

J. BELLANGER